ISSN 0751-154X ®

Avertissements agricoles



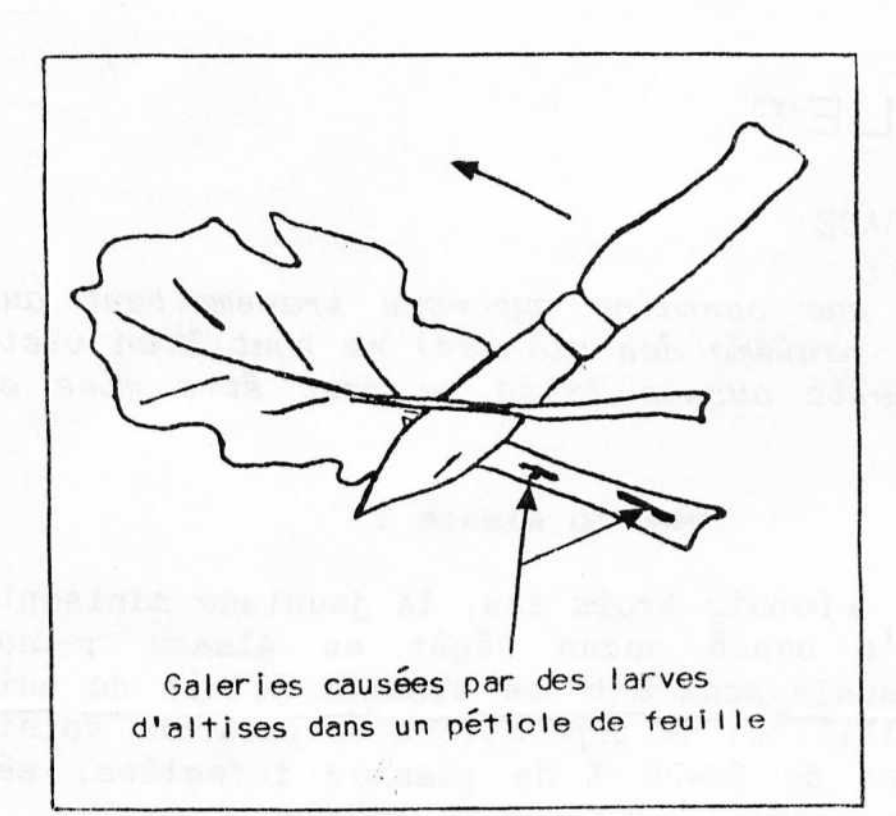
Grandes cultures

Bulletin technique n° 28 du 2 octobre 1986

■ *COLZA*
  * *GROSSES ALTISES :* *Une reprise d'activité*
■ *CEREALES*
  * *LA JAUNISSE NANISANTE :* *Un risque limité en Alsace*

COLZA

GROSSES ALTISES : UNE REPRISE D'ACTIVITE



Galeries causées par des larves d'altises dans un pétiole de feuille

• Suite au temps doux que l'on connaît depuis quelques jours, **l'activité des altises s'est intensifiée** et le seuil d'intervention commence à être atteint dans certaines parcelles.

• La plupart des colzas a atteint ou dépassé le stade "2 feuilles vraies" et n'est plus sensible aux morsures des altises adultes. Cependant ces insectes déposent actuellement des oeufs, qui **donneront naissance à des larves, nuisibles au colza.** Celles-ci se développeront en effet dans les pétioles des feuilles, pourront passer au coeur des plantes et y détruire le bourgeon terminal, compromettant ainsi le développement de la culture au printemps. La lutte directe contre ces larves est très aléatoire et seule la lutte préventive contre les adultes est régulièrement efficace.

Nos conseils

▶ Si vous n'avez pas traité au semis avec un insecticide microgranulé, **surveillez très attentivement vos cultures** et repérez les morsures au centre des feuilles et cotylédons.
▶ **Si, en moyenne, plus de 3 pieds sur 10 présentent des morsures, intervenez rapidement.**
▶ Dans le cas contraire, ne traitez pas mais maintenez une surveillance régulière de vos parcelles.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU

Publication Périodique
CPPAP N° 1848 AD
Abonnement Annuel : 130 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
D.R.A.F.
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 88.37.32.18
Bas-Rhin : 88.69.65.89 - Haut-Rhin : 89.41.11.68

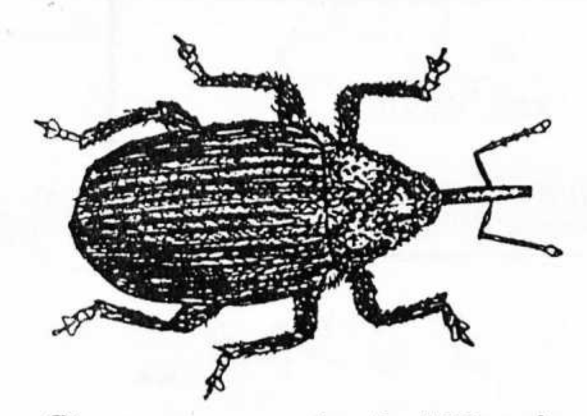


COMPATIBILITES

• Les pyréthrinoïdes de synthèse, recommandées dans la lutte contre les altises (Baythroïd ; Décis, Fastac ; Karaté ; Mavrik ; Sumicidin 10 ; nombreux produits à base de cyperméthrine) peuvent être mélangées avec les herbicides anti-graminées à action foliaire (Fervin ; Fervinal ; Fusilade ; Fusilade X 2 ; Gallant; Targa).

• Avec Fervin et Fervinal, réduisez, dans le cas de ce mélange, la dose d'huile à 1 l/ha.

DERNIERE MINUTE ! CAPTURE DE CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL



Charançon noir brillant
taille : 2,5 à 3,7 mm
UN SEUL MOYEN POUR L'OBSERVER =
LA CUVETTE JAUNE

• On nous signale une capture de charançon du bourgeon terminal, à ROUFFACH le 30 septembre.

• La technique de lutte contre cet insecte consiste en une pulvérisation insecticide une dizaine de jours après le début des captures en cuvettes jaunes, pour détruire les adultes avant la période des pontes.

► **Il est maintenant trop tôt pour intervenir ; nous vous tiendrons informés si de nouvelles captures sont enregistrées.**

CEREALES

LA JAUNISSE NANISANTE : UN RISQUE LIMITE EN ALSACE

La jaunisse nanisante est une virose que certains pucerons transmettent aux jeunes céréales ; les symptômes (jaunissement ; nanisme des plantes) ne sont bien visibles qu'à partir du printemps, époque à laquelle aucune lutte ne peut être mise en oeuvre.

• La contamination s'effectue toujours par l'intermédiaire de pucerons ailés ayant séjourné **sur des repousses de céréales, des maïs** ou des graminées sauvages.

• Le risque de contamination dépend du nombre de pucerons présents, de leur durée de séjour sur la culture et de leur faculté à transmettre le virus.

• **Les semis précoces** sont les premiers colonisés et sont, de ce fait, susceptibles d'abriter des pucerons pendant une longue période ; ce **sont donc les plus exposés au risque "jaunisse nanisante".**

• Outre des méthodes culturales (destruction des repousses de céréales ; broyage des cannes de maïs après récolte) la lutte consiste à détruire les pucerons "vecteurs" de virus.

➜ **En Alsace ?**

• Depuis trois ans, la jaunisse nanisante n'a causé aucun dégât en Alsace ; nos essais montrent une absence totale de nuisibilité, de populations de pucerons voisines de 20-25 % de plantes infestées, séjournant 1 mois sur la culture.

• Les nombreux pucerons actuellement présents sur maïs et les fortes captures enregistrées à la tour à succion de COLMAR doivent toutefois nous inciter à rester vigilants.

EN BREF

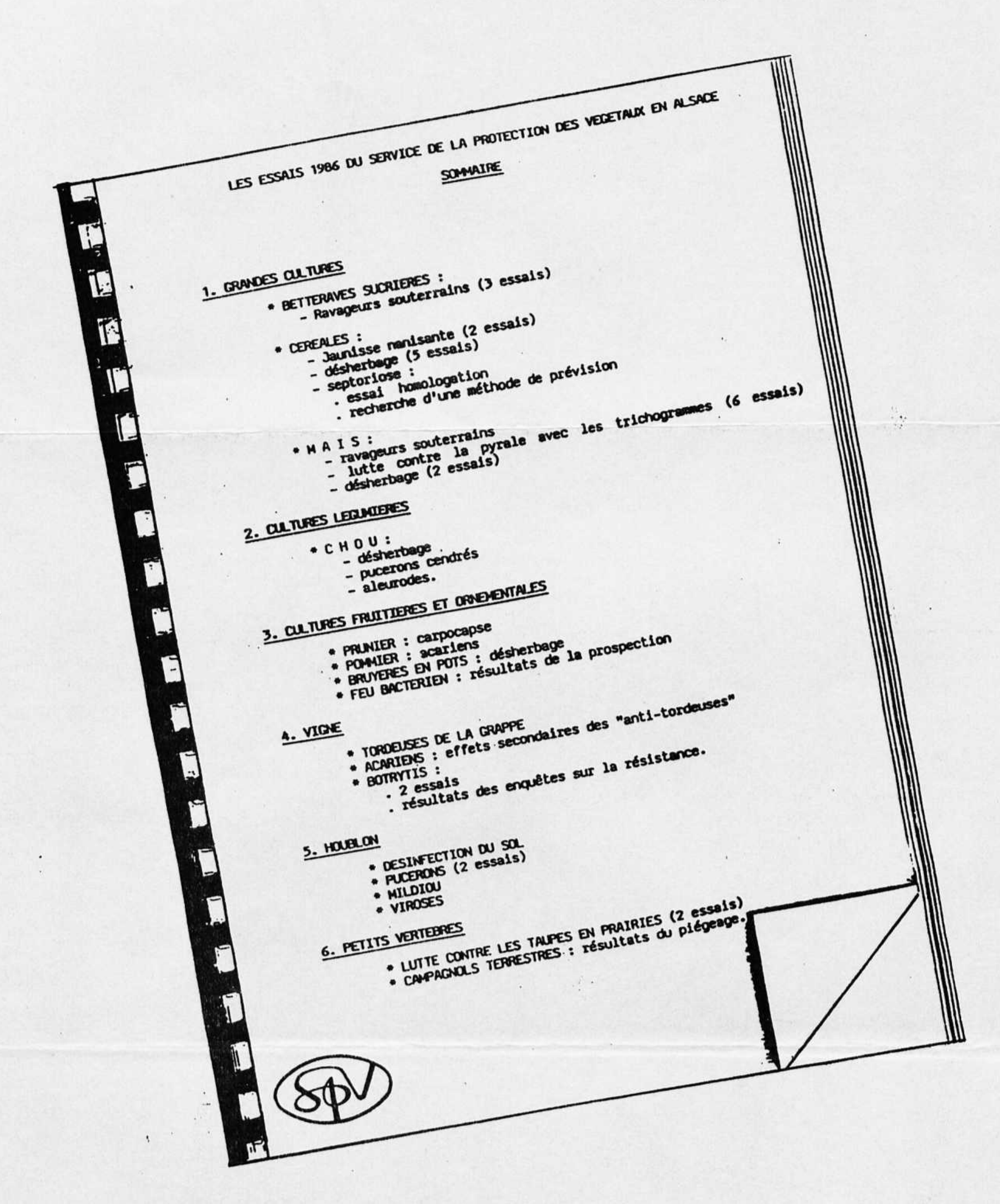
► Surveillez prioritairement vos semis précoces (orges d'hiver et semis de blé du début octobre).

► N'intervenez, en aucun cas, au début de l'installation des colonies de pucerons. Attendez nos conseils !

LE SPV ROMPT AVEC LA TRADITION DU SECRET...

et vous livre, dès la fin décembre, tous ses résultats d'essais !

****



LES ESSAIS 1986 DU SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX EN ALSACE

SOMMAIRE

1. GRANDES CULTURES
   - BETTERAVES SUCRIERES :
     - Ravageurs souterrains (3 essais)
   - CEREALES :
     - Jaunisse nanisante (2 essais)
     - désherbage (5 essais)
     - septoriose :
       . essai homologation
       . recherche d'une méthode de prévision
   - MAIS :
     - ravageurs souterrains
     - lutte contre la pyrale avec les trichogrammes (6 essais)
     - désherbage (2 essais)
2. CULTURES LEGUMIERES
   - CHOU :
     - désherbage
     - pucerons cendrés
     - aleurodes.
3. CULTURES FRUITIERES ET ORNEMENTALES
   - PRUNIER : carpocapse
   - POMMIER : acariens
   - BRUYERES EN POTS : désherbage
   - FEU BACTERIEN : résultats de la prospection
4. VIGNE
   - TORDEUSES DE LA GRAPPE
   - ACARIENS : effets secondaires des "anti-tordeuses"
   - BOTRYTIS :
     . 2 essais
     . résultats des enquêtes sur la résistance.
5. HOUBLON
   - DESINFECTION DU SOL
   - PUCERONS (2 essais)
   - MILDIOU
   - VIROSES
6. PETITS VERTEBRES
   - LUTTE CONTRE LES TAUPES EN PRAIRIES (2 essais)
   - CAMPAGNOLS TERRESTRES : résultats du piégeage.

SPV

Pour éditer ce compte-rendu, nous vous demandons une petite participation de 30,80 F couvrant nos frais d'impression, de reliure et d'expédition.

▶ ***ATTENTION : cette somme ne pourra être perçue qu'en timbres poste !***

▶ TALON REPONSE A RETOURNER A : SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - Cité Administrative 67084 STRASBOURG CEDEX - TEL. : 88.37.32.18

M. - MME - MELLE : NOM : |______| Prénom : |______|

ADRESSE : |______|

|______|

souhaite recevoir |____| compte-rendu d'essais
(indiquer le nombre)

7226

et vous adresse |____| x 30,80 F = |____| F en TIMBRES POSTE (30,80 F = 14 timbres à 2,20 F)

NOTA : nos observateurs et les agriculteurs ayant accueilli nos essais recevront gratuitement ce compte-rendu.